

# Travail domestique et emploi : quel arbitrage pour les femmes ?

Javier HERRERA

Constance TORELLI

## Introduction

Les études réalisées à partir des enquêtes-emploi du temps ont généralement porté sur la question du partage de temps domestique/marché du travail selon le genre, dans la perspective de rendre « visible » le temps de travail domestique quasi exclusivement féminin et de signaler les déficiences de la comptabilité nationale sur ce point. Plus important, les mesures sur le niveau de bien-être des ménages sont sous-estimées si l'on ne prend pas en compte la production des biens et services produits et consommés par le ménage. Avec le développement des villes et l'accroissement des revenus, ces biens et services sont de plus en plus intégrés dans la sphère marchande de sorte que la croissance du PIB se trouverait ainsi surestimée (STIGLITZ *et al.*, 2009).

Si le travail (marchand et non marchand) est la principale source de revenus des ménages et donc du bien-être à travers les biens et services qu'ils permettent d'acquérir, un temps excessivement consacré au travail ira au détriment des loisirs, du repos, de la vie en famille, des études. Certains auteurs ont ainsi défini une nouvelle forme de pauvreté touchant les ménages qui consacrent un nombre excessif d'heures au travail (« *time poverty* », voir BLACKDEN et WODON, 2006).

En dehors de cet aspect de la « non-visibilité » du temps de travail domestique, l'étude du partage du temps de travail au sein du ménage est une manière

d'approcher la question des inégalités intra-ménage, aspect rarement étudié faute de données adéquates. Quel est le niveau d'inégalité au sein du ménage dans le partage du temps de travail total ? Quel est le degré de spécialisation dans les tâches domestiques, le travail pour le marché et l'autoconsommation selon le genre, la classe d'âge, la position dans le ménage ? Quel est le poids des normes culturelles et des facteurs socio-économiques dans les inégalités intra-ménage ? La comparaison entre individus ayant différentes caractéristiques et entre pays nous permettra d'apporter quelques éléments de réponse à cette question.

Une des clés pour mieux comprendre le faible taux d'activité des femmes et leur faible attache au marché du travail se trouve dans la répartition entre le travail domestique et le travail lié au marché selon le genre<sup>1</sup>. On peut se demander dans quelle mesure les inégalités dans le partage du travail domestique ont aussi une incidence sur le type d'insertion des femmes (dans le secteur informel) et sur l'intensité de leur participation (nombre d'heures travaillées) sur le marché du travail. Quels sont donc les liens entre inégalités de partage du temps de travail domestique et insertion dans le secteur informel ?

La première section passe en revue la littérature, mettant l'accent sur les liens entre la répartition du temps de travail (domestique/marché) selon le genre dans les pays en développement (PED). La deuxième section décrit les bases de données utilisées pour l'étude portant sur dix pays d'Afrique subsaharienne (ASS). La troisième section présente les principaux faits caractéristiques à partir des résultats comparatifs, ainsi que l'analyse des déterminants de l'allocation du temps entre activités domestiques et travail lié au marché, dans le cadre du ménage. La quatrième section étudie, de manière très sommaire, les conséquences des inégalités dans la répartition du travail domestique, notamment sur la participation au marché du travail et sur les revenus des ménages. On y énonce les hypothèses et la stratégie empirique pour les tester au moyen des modèles économétriques. La dernière section commente les résultats des estimations et, enfin, nous tirons conclusions, implications et perspectives de recherche future.

À notre connaissance, aucune étude existante ne permet d'assurer la comparabilité des résultats sur un grand nombre de pays d'ASS. Les liens entre inégalités de partage du temps de travail domestique et insertion sur le marché du travail (en particulier dans le secteur informel) n'ont pas, non plus, été étudiés auparavant.

1. Le taux d'activité selon les normes du BIT ne prend en compte que le travail lié à la production des biens et services au sens du Système de comptabilité nationale (SCN). Le travail domestique en vue de la production de services consommés par le ménage n'est pas pris en compte, de sorte qu'un individu qui s'y consacre à plein temps est considéré comme « inactif ». Le temps consacré à la production de biens de consommation domestique, tels que la collecte de bois de chauffe, de l'eau, la garde des malades, le travail communautaire, n'est pas non plus généralement considéré comme du « travail ». Les taux d'activité, en particulier celui des femmes, serait ainsi sous-estimé.

## Revue de littérature

Les travaux empiriques sur l'emploi du temps au sein des ménages ont été inspirés par les travaux de BECKER (1965 et 1981) et de GRONAU (1977) ; ces auteurs postulent alors un modèle unitaire du ménage dans lequel la spécialisation dans les activités domestiques ou de marché est dictée par la productivité relative au salaire espéré de chaque membre. Les variables à considérer porteraient donc essentiellement sur le capital humain des individus et le coût d'opportunité des activités domestiques (mesuré généralement par des *proxies* tels que le nombre d'enfants, le niveau de richesse du ménage, le niveau d'éducation du conjoint, etc.). Les travaux empiriques ont porté principalement sur les pays développés et ont été axés sur la division du travail intra-ménage et son lien avec les déterminants de l'offre du travail (des femmes mariées notamment). L'un des points focaux de la discussion a été le test de l'hypothèse du ménage unitaire<sup>2</sup>, postulant que l'effet d'une hausse compensée du revenu du salaire de l'épouse sur l'offre de travail du mari doit être identique à l'effet d'une augmentation du salaire du mari sur l'offre du travail de l'épouse (effets croisés).

Ces résultats ont attiré l'attention sur les inégalités dans l'allocation des ressources intra-ménage. Les travaux empiriques concluent au rejet de l'hypothèse des « préférences partagées ou communes » à la base du modèle unitaire du ménage (ILAHİ, 2000). Ainsi, QUISUMBING et MALUCCIO (2000) montrent l'importance (à différents degrés) du pouvoir de négociation des femmes dans l'allocation des dépenses du ménage dans le cas de quatre PED (Bangladesh, Indonésie, Éthiopie et Afrique du Sud). Cependant, comme le souligne ILAHİ (2000), en dehors des inégalités dans l'allocation des dépenses, très peu d'études ont porté sur l'allocation intra-ménage du temps.

Dans les PED, un versant important des travaux réalisés à partir des enquêtes combinant l'emploi du temps et la participation au marché du travail a été l'exploration des liens entre travail des enfants (domestique et pour le marché) et scolarité (voir chapitre 12 dans cet ouvrage). Ces travaux ont permis de nuancer l'idée selon laquelle travail et scolarité étaient deux activités incompatibles. Dans leurs estimations économétriques (modèle probit bivarié) expliquant la probabilité des enfants de travailler ou d'étudier, CANAGARAJAH et COULOMBE (1998) ignorent le temps de travail domestique des enfants. Or, comme le montre ILAHİ (2001) dans son étude en panel des ménages péruviens, ceci conduit à sous-estimer le temps de travail des enfants, en particulier des filles. L'auteur montre que les changements dans le niveau de richesse du ménage (possession d'actifs), l'emploi des adultes femmes et les chocs de santé d'un membre du ménage ont un plus fort impact sur le temps consacré à la scolarité et le travail des filles que sur celui des garçons. Inversant la question, RITCHIE *et al.* (2004) s'interrogent sur l'impact de la scolarité des adolescents

2. Voir par exemple BROWNING *et al.* (1994) ; ALDERMAN *et al.* (1995) ; BROWNING et CHIAPPORI (1998) ; BOURGUIGNON et CHIURI (2005).

sur la division du travail selon le genre, dans les quatre pays qui ont fait l'objet des enquêtes réalisées à l'initiative du Population Council (Inde, Kenya, Pakistan et Afrique du Sud).

Du point de vue de la « visibilité » de la contribution économique des femmes, différents auteurs insistent sur le fait qu'une partie de la production réalisée par le ménage (principalement par les femmes) n'est pas comptabilisée. Ces discussions cherchent donc à intégrer le travail domestique dans le système de comptabilité nationale (SCN) et à prendre en compte la participation féminine à la production domestique dans la mesure du taux d'activité, afin de prendre l'exacte mesure de la contribution économique des femmes. La question des concepts et des indicateurs occupe une place importante dans les débats. Plusieurs classifications et décompositions du temps de travail ont été proposées, mais la distinction centrale entre travail et non-travail demeure relativement confuse. Ainsi, selon KES et SWAMINATHAN (2006), l'emploi du temps d'un individu peut être classé en travail pour le marché et travail hors marché (*non-market work*). Ce dernier inclut la production de subsistance, le travail « reproductif » et le travail dans le cadre du volontariat. Dans le travail reproductif, les auteurs incluent le travail domestique et l'attention portée aux enfants, malades et membres âgés du ménage (*care work*). Parmi les activités domestiques sont inclus la préparation des aliments, le nettoyage du linge, l'entretien de la maison et les soins personnels. Une confusion portant sur une distinction centrale entre travail et non-travail est donc manifeste car les soins personnels, tout comme les loisirs, le sommeil, etc., bien qu'étant des activités essentielles, ne constituent pas du travail au sens de la comptabilité nationale<sup>3</sup>.

Si les travaux empiriques sur l'emploi du temps des ménages abondent dans les pays développés, ils sont bien moins nombreux dans le cas des PED. Plus encore, dans le cas de l'Afrique subsaharienne, KES et SWAMINATHAN (2006) notent que les enquêtes existantes ne collectent pas suffisamment d'informations économiques et démographiques pour une analyse approfondie de l'emploi du temps des hommes et des femmes. Ils mettent à jour le bilan dressé par BROWN et HADDAD (1995) à partir des résultats de 17 études sur l'emploi du temps selon le genre. Les conclusions ne sont guère plus favorables : différents instruments sont employés pour collecter l'information (journal simplifié, liste préétablie des 77 activités classées dans le SCN et hors SCN, observation participante, rappel sur les sept derniers jours, rappel sur deux jours, journal sur 24 heures, etc.). Les tailles d'échantillon vont de 44 femmes à 5 938 ménages et portent sur différentes populations (6-65 ans, 7 ans et plus, 10 ans et plus, etc.).

Visant à combler ces manques, le Pnud a entrepris de promouvoir 4 enquêtes sur l'emploi du temps en ASS : Bénin (1998), Afrique du Sud (2000), Madagascar (2001) et Maurice (2003). Une synthèse des résultats a fait l'objet

3. "The United Nations Statistics Division defines 'non-work', as time spent in 'personal care and free time', which 'includes bathing, sleeping, eating, time related to personal medical attention, resting, organizational participation, sports and games, socializing and media related activities (reading, television)' (United Nations Statistics Division). All other activities are classified as 'work'. This classification attempts to make visible the economic value of unpaid work in society and to capture the relative work burdens of men and women" (WHITEHEAD, 1999).

d'un rapport intitulé *Gender, Time Use and Poverty in Sub-Saharan Africa* publié par la Banque mondiale (BLACKDEN et WODON, 2006). Cependant, ce rapport se limite à présenter de façon descriptive le temps de travail pris en compte et non pris en compte par le SCN. En dehors des variables genre et pays, on ne présente pas de résultats ventilés selon la classe d'âge, le niveau d'éducation, la structure démographique du ménage, la situation de pauvreté du ménage, le niveau des revenus, le statut d'occupation, le type d'emploi, etc.

L'approche de ce rapport reste résolument descriptive. Et on n'y trouve pas d'analyse sur le partage du temps de travail domestique vs marché, selon le genre, le type d'insertion sur le marché du travail, notamment dans le secteur informel, pas plus que l'on n'y explore les déterminants du partage du temps marché/domestique selon le genre.

Les différents travaux empiriques concordent sur trois résultats que l'on peut qualifier de faits caractéristiques :

- a) les femmes travaillent plus que les hommes dans presque toutes les régions<sup>4</sup> ;
- b) la répartition des tâches entre hommes et femmes est très différente : tandis que les femmes accomplissent la quasi-totalité des tâches domestiques, les hommes se spécialisent dans les activités qui procurent des revenus (İLAHI, 2000) ;
- c) le degré de spécialisation absolue est faible. FAFCHAMPS et QUISUMBING (2003) montrent, dans le cas du Pakistan, que moins de 2 % des individus accomplissent tout le travail domestique de leur ménage et moins de 8 % ne travaillent pas du tout.

## Description des données

Les données utilisées dans ce chapitre réunissent les échantillons des enquêtes Parstat réalisées dans les sept pays francophones de l'UEMOA et des enquêtes 1-2-3 réalisées à Madagascar (Antananarivo), au Congo (Kinshasa) et au Cameroun (Douala et Yaoundé). Dans ces enquêtes, il est demandé aux membres du ménage de se rappeler le temps consacré à chacune des activités au cours de la période de référence. Évidemment, les informations obtenues sont moins précises (car davantage dépendantes de problèmes de mémoire) que celles obtenues à partir des cahiers remplis par les membres du ménage. Cependant, outre l'intérêt d'un plus faible coût, la période de référence d'une semaine permet de prendre en compte des activités dont la fréquence n'est pas journalière et d'éviter ainsi de sous-estimer l'importance de ces activités.

4. Le temps de travail est ici défini comme le complément du temps consacré aux loisirs (on ne considère pas les différences dans les productivités, aspect qui devrait être pris en compte si l'optique était d'étudier les disparités des revenus hommes-femmes). Ici ce qui nous intéresse est la répartition du temps domestique et de marché entre les différents membres du ménage et ses implications sur le taux de participation au marché du travail.

Tableau 1  
Caractéristiques de l'échantillon et statistiques descriptives

Échantillon	Total	UEMOA		Total	UEMOA
<b>Genre</b>			<b>Lien avec le chef de ménage</b>		
Femme	50,8	50,8	Chef de ménage	19,3	19,2
Homme	49,2	49,2	Conjoint	12,4	12,3
Nombre de personnes (milliers)	18 880,8	9 216,0	Enfants	47,5	45,3
Nombre de personnes (échantillon, milliers)	127,4	91,8	Père/mère	0,6	0,5
<b>Classe d'âge</b>			Autre parent apparenté	18,5	19,9
< = 6 ans	15,1	14,4	Autre membre non apparenté	1,1	1,7
6 à 9 ans	10,7	10,6	Domestique	0,6	1,1
10 à 14 ans	11,6	11,8	<i>Total</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>
15 à 24 ans	23,0	24,2			
25 à 64 ans	37,5	37,3	<b>Secteur institutionnel (&gt; = 10 ans)</b>		
> = 65 ans	2,1	1,8	Administration	8,3	6,7
Total	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>	Entreprise publique	2,6	1,8
<b>Taille du ménage</b>			Privé formel	16,4	14,1
Nombre de personnes > = 10 ans (milliers)	14 009,1	6 920,3	Privé informel	71,0	76,2
Nombre de personnes (échantillon) > = 10 ans (milliers)	95,2	68,4	Association, ONG	1,7	1,2
<b>Type de ménage</b>			<i>Total</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>
Unipersonnel	12,4	14,4	<b>Religion</b>		
Couple sans enfant	4,3	4,4	Musulman	28,7	58,7
Couple avec enfant	32,6	27,5	Catholique	32,4	24,4
Monoparental strict	8,4	7,9	Protestant	16,8	5,0
Monoparental élargi	9,9	10,7	Sans religion	2,7	3,6
Ménage élargi	32,4	35,1	Autres religions	19,4	8,3
<i>Total</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>	<i>Total</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>
Nombre de ménages (milliers)	3 635,0	1 770,0	<b>Nombre d'années d'études &gt; = 10 ans</b>		
Nombre de ménages (échantillon)	25 539	17 841	Femmes	6,3	4,3
% ménages dirigés par une femme	20,5	20,5	Hommes	7,8	6,3
Taille moyenne du ménage	5,1	5,1	Ensemble	7,0	5,3

Sources : enquêtes 1-2-3, phases I : UEMOA, 2001-2002, INS, Afristat, Dial ; Madagascar, 2004, Instat, Dial ; Cameroun, 2005, INS, Dial ; RDC : 2005, INS, Dial ; calculs des auteurs.

Six types d'activités ont été distingués : 1) études ; 2) travaux domestiques dans sa propre maison, garde d'enfants, de personnes âgées, de malades, sans rémunération ; 3) chercher de l'eau ou du bois, faire le marché ; 4) construction de sa propre maison ; 5) prestation de services gratuits à sa communauté ; 6) temps consacré à l'emploi (dans l'activité principale et dans l'activité secondaire). Il est à noter que le temps consacré aux loisirs, à la vie familiale et au sommeil n'a pas été recueilli de manière directe mais peut être estimé de manière résiduelle.

Notre échantillon, portant exclusivement sur les ménages urbains, échappe en grande partie à l'aspect saisonnier des activités. L'autre problème récurrent dans les études empiriques sur l'emploi du temps est que la somme du temps consacré aux différentes activités dépasse dans certains cas le maximum d'heures disponibles dans la journée. Ceci est particulièrement vrai lorsque deux activités peuvent être réalisées de manière simultanée (par exemple garde d'enfants et tâches domestiques, voire activités orientées vers le marché). Dans le cas présent, ce risque a été limité (mais non éliminé) dans la mesure où la garde des enfants, des personnes âgées ou des malades a été regroupée avec les activités domestiques. Afin de corriger la surestimation du temps consacré aux différentes activités et par la même occasion « résoudre » le problème de double comptabilité, on a imposé aux individus un plafond de temps maximum pouvant être consacré aux diverses activités, de sorte que la somme de temps d'activité hebdomadaire ne dépasse pas 112 heures  $((24-8)*7)$ . Lorsque le temps total que les individus déclaraient avoir consacré aux diverses activités dépassait le maximum, nous avons appliqué un facteur de correction (temps total/112) à chacune des composantes, afin que la somme ne dépasse pas les 112 heures maximales (en réduisant de manière équi-proportionnelle chacune des composantes du temps total des ménages)<sup>5</sup>.

Notre échantillon porte sur 95 220 individus âgés de 10 ans et plus (dont 68 428 pour les pays de l'UEMOA), ce qui permet d'effectuer des désagrégations fines afin de préciser les facteurs déterminant la division du travail selon le genre. Le tableau 1 présente les principales caractéristiques de l'échantillon utilisé dans ce chapitre.

## Faits caractéristiques de l'emploi du temps selon le genre

On portera d'abord un regard d'ensemble sur la répartition du temps de travail domestique afin, d'une part, d'examiner les liens entre répartition du temps domestique et de marché sur le taux d'activité féminine et, d'autre part, de

5. Cette correction concerne moins de 1 % des individus.

préciser l'importance relative des activités non comptabilisées par les comptes nationaux. À travers une approche plus micro-économique, on mettra ensuite l'accent sur l'importance et les déterminants des inégalités intra-ménage (aspect rarement étudié dans les pays en développement).

### Répartition du temps domestique/marché et taux d'activité féminine

Une des clés pour comprendre la moindre participation des femmes au marché du travail et leur insertion principalement dans le secteur informel se trouve dans les déterminants de l'allocation entre travail domestique et travail pour le marché. Dans la figure 1, on constate que plus les femmes sont absorbées par les tâches domestiques, moins elles sont présentes sur le marché du travail (voir également l'annexe 1 pour le temps de travail domestique détaillé par type d'activités). Une vue d'ensemble suggère un *trade-off* entre travail domestique et travail orienté vers le marché. On verra par la suite que ceci est moins le cas lorsqu'on examine en détail le cas des pays individuellement considérés.

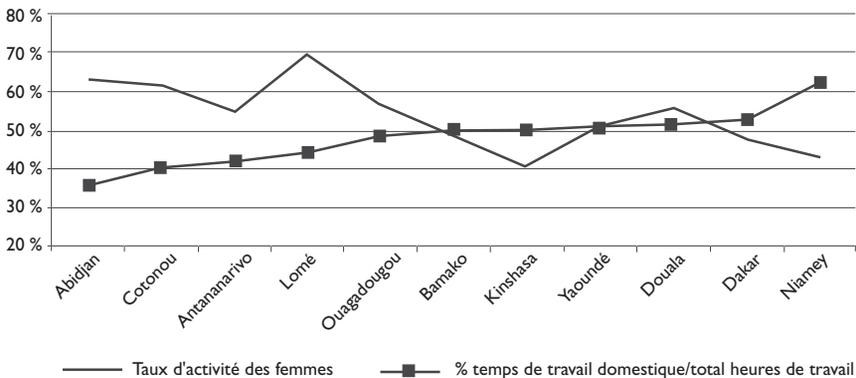


Figure 1

Taux de participation au marché du travail des femmes et proportion du temps de travail consacré au travail domestique.

Sources : enquêtes 1-2-3, phases I (voir tableau 1) ; calculs des auteurs.

### Quelle est l'importance du travail domestique dans le temps de travail total des ménages ?

Du point de vue de l'ensemble des 10 pays considérés, la figure 2 montre que près d'un tiers (31,4 %) du temps de travail total est consacré aux activités domestiques, dont la production correspondante de biens et services n'est pas prise en compte par la comptabilité nationale (27,9 % si l'on considère les pays appartenant à l'UEMOA). Les chiffres officiels du PIB par individu sous-

## Travail domestique et emploi : quel arbitrage pour les femmes ?

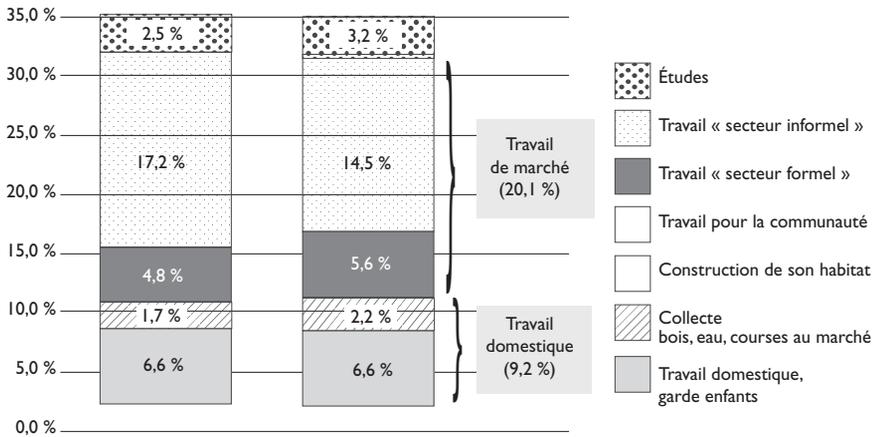


Figure 2

Répartition du temps total (hors loisirs et sommeil) en UEMOA et dans l'ensemble des dix pays.

Sources : enquêtes 1-2-3, phases I (voir tableau 1) ; calculs des auteurs.

estiment donc de fait le niveau de vie réel des populations. Il est difficile de préciser dans quelle proportion le PIB est sous-estimé, en raison de l'absence d'une valeur monétaire assignée au temps de travail domestique. Le faible développement, voire l'inexistence, d'un marché de services aux ménages en ASS rend hasardeuse une imputation. Selon toute vraisemblance, sachant que la productivité pour les tâches de production domestique est certainement inférieure à celle du travail pour le marché, la sous-estimation du PIB ne peut pas dépasser 30 %. Ceci peut donc être considéré comme le plafond du degré de sous-estimation du PIB.

Il est intéressant aussi de noter que le temps de travail formel (souvent le seul « visible » dans les statistiques du marché du travail) ne représente qu'un quart du travail « orienté vers le marché »<sup>6</sup>, aussi bien dans le cas des pays de l'UEMOA que pour l'ensemble des dix pays considérés dans notre étude, les trois quarts restants étant dédiés au travail dans le secteur informel. Plus encore, davantage de temps est consacré, en moyenne, aux activités domestiques qu'aux activités liées à la production dans le secteur formel. L'approche à travers les enquêtes-emploi du temps constitue donc une autre manière d'apprécier l'importance du sous-enregistrement tant dans les indicateurs du PIB que dans les indicateurs du marché du travail. Soulignons également, dans la perspective de « pauvreté en temps », que les loisirs, le sommeil, les études et autres activités relevant du non-travail représentent en moyenne près de 70 % du temps des populations étudiées (le complément au temps de travail). Le temps consacré aux études dans les pays de l'UEMOA est inférieur à la moyenne de l'ensemble des 10 pays étudiés (Antananarivo, Yaoundé et Douala consacrent respectivement

6. Ce terme recouvre en réalité la production destinée au marché ainsi que celle autoconsommée (en produits agricoles). Il serait plus adéquat de parler d'activités prises en compte par le système de comptabilité nationale.

7,9 %, 4,2 % et 3,3 % du temps aux études ; proportion très supérieure aux 2,5 % consacrés en moyenne par les ressortissants des pays membres de l'UEMOA).

### Des fortes disparités entre pays sur le temps total de travail et sa distribution domestique/marché

Les données harmonisées provenant des *enquêtes 1-2-3*, menées dans dix pays et partageant la même approche méthodologique dans la mesure du temps de travail hebdomadaire de la population âgée de 10 ans et plus, nous permettent de dresser pour la première fois un bilan rigoureusement comparable. On constate de fortes variations d'un pays à l'autre autour d'une moyenne hebdomadaire de travail de 34,2 heures pour l'UEMOA et de 32,8 heures pour l'ensemble des onze villes considérées. Les capitales béninoise, togolaise, ivoirienne, les deux principales villes camerounaises et la capitale malgache forment un premier groupe au sein duquel on trouve les individus qui consacrent, en moyenne, le plus de temps au travail, qu'il soit domestique ou orienté vers le marché. Le second groupe est composé de capitales de pays principalement sahéliens enclavés (Mali, Niger), et/ou ayant une forte proportion d'individus de confession musulmane (Sénégal), auxquels s'ajoute la RDC (figure 3).

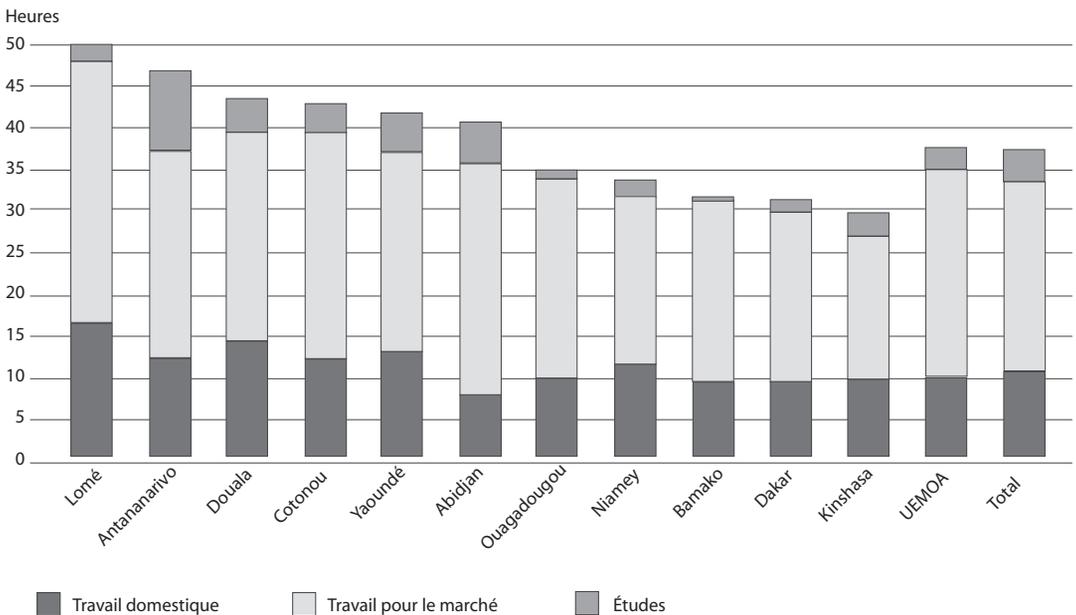
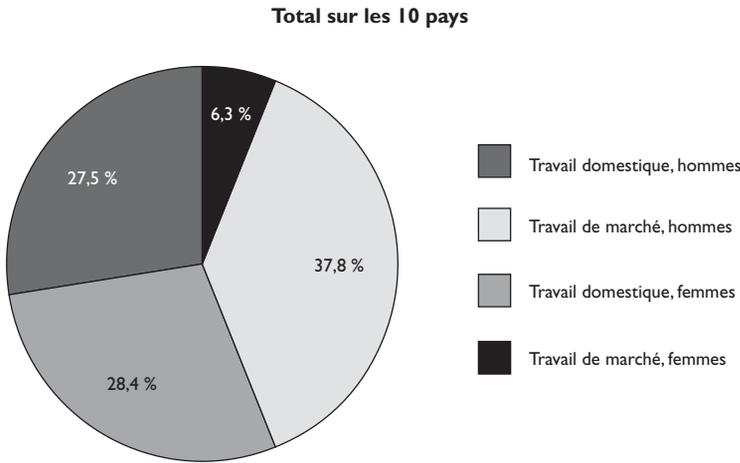


Figure 3

Temps de travail domestique, temps orienté vers le marché et temps total de travail.

Sources : enquêtes 1-2-3, phases I (voir tableau I) ; calculs des auteurs.



**Figure 4**  
*Division du travail selon le genre, total sur les dix pays.*  
 Sources : voir enquêtes 1-2-3, phases I (voir tableau 1) ; calculs des auteurs.

Une première explication de ces disparités entre pays pourrait provenir des différences dans les structures démographiques et les types de ménages. La présence de ménages étendus<sup>7</sup>, la polygamie et l'importance relative du travail infantile sont des facteurs susceptibles d'avoir un impact sur l'hétérogénéité observée des heures de travail dans les pays de notre échantillon.

La figure 4 montre que, en moyenne pour l'ensemble des pays étudiés, les femmes assument une part plus importante du temps total de travail du ménage (56 % contre 44 % pour les hommes). On constate également que le temps de travail domestique est plus inégalement réparti selon le genre que le travail orienté vers le marché. En effet, tandis que les femmes effectuent la quasi-totalité (81,8 %) du travail domestique, elles rendent compte aussi de près de la moitié (42,1 %) du temps de travail du ménage orienté vers le marché.

Lorsqu'on examine la situation individuelle des pays, le constat antérieur est corroboré : dans tous les pays considérés, les femmes effectuent plus de la moitié du temps de travail du ménage. Cependant ici encore, de fortes disparités entre pays sont observées. Le Bénin et le Togo apparaissent comme les plus inégalitaires concernant le temps de travail total, alors que les taux de spécialisation des femmes dans les activités domestiques figurent parmi les plus bas. En d'autres termes, les inégalités hommes-femmes ne sont pas le résultat de la spécialisation des femmes dans le travail domestique mais elles résultent plutôt du cumul du travail domestique et du travail orienté vers le marché : la double journée du travail des femmes en somme (figure 5).

7. Ce sont des ménages qui incluent, outre le père, la mère et les enfants, les parents, les cousins, les oncles et tantes, etc. Un ménage nucléaire se réfère aux ménages composés uniquement des enfants avec leurs parents.

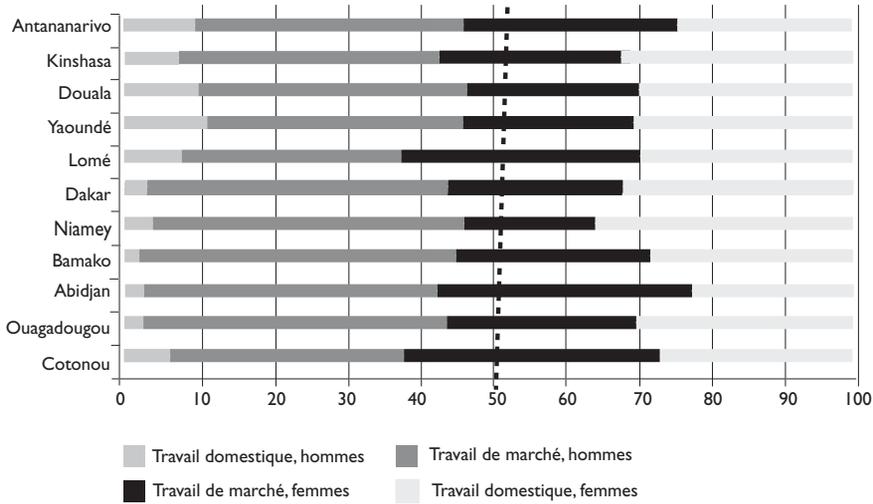


Figure 5

Division du travail domestique/marché selon le genre dans les capitales africaines.

Sources : enquêtes 1-2-3, phases I (voir tableau 1) ; calculs des auteurs.

Compte tenu de la faible contribution des hommes au travail domestique et de la participation significative des femmes dans le travail orienté vers le marché, il n'est pas surprenant de constater que les inégalités (mesurées par le coefficient de Gini) sont les plus élevées s'agissant du travail domestique que dans le cas du travail pour le marché, même si toutes les deux sont assez significatives (tableau 2). Si l'on exclut de nos calculs les individus ne participant pas aux tâches domestiques ou de marché, le constat est le même. Cependant, pour les femmes, les inégalités sont davantage prononcées dans la distribution du travail pour le marché alors que, chez les hommes, elles sont plus fortes dans le travail domestique. En ignorant les valeurs nulles, les inégalités dans la répartition du temps de travail domestique deviennent les plus importantes aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Finalement, il est important de noter que lorsqu'on décompose l'indice de Theil, les inégalités intra-groupe (femmes/hommes) rendent compte de la quasi-totalité des inégalités dans la

Tableau 2

Inégalités dans le temps de travail (coefficients de Gini des individus âgés de 10 ans et plus)

Temps de travail	Considérant les individus qui ont 0 heure			Ignorant les individus qui ont 0 heure		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Total heures travail	0,520	0,500	0,539	0,389	0,413	0,356
Heures travail domestique	0,701	0,571	0,809	0,483	0,444	0,496
Heures travail marché	0,642	0,696	0,586	0,223	0,240	0,206

Sources : enquêtes 1-2-3, phases I (voir tableau 1) ; calculs des auteurs.

répartition du temps de travail (88,7 % dans le cas du travail domestique ; 98,3 % dans le cas du travail pour le marché et 99,9 % dans le cas du temps de travail total).

### La double journée des femmes

Compte tenu de la forte inégalité dans la répartition du travail domestique entre les femmes, on pourrait supposer que cette inégalité résulte en bonne partie d'une sorte de spécialisation des femmes actives dans le travail orienté vers le marché, laissant la charge du travail domestique aux femmes inactives au sens du BIT. Or, le tableau 3 apporte un démenti à cette hypothèse. Bien au contraire, les femmes actives consacrent, en moyenne, 16,6 heures hebdomadaires au travail domestique, contre 14,9 heures pour les femmes inactives, soit 11 % de temps en plus. Ce temps de travail domestique vient donc s'ajouter au temps de travail pour le marché. C'est dans ce sens que l'on peut considérer que les femmes africaines ont une « double journée » de travail et que leur implication dans le travail domestique n'apparaît pas comme un obstacle à leur participation au marché du travail. La moyenne occulte cependant une forte hétérogénéité entre pays. C'est dans les capitales béninoise, togolaise, malienne, malgache et ivoirienne que le phénomène de la « double journée » prend une ampleur significative tandis que, dans le reste des capitales africaines de notre échantillon, le temps de travail domestique des femmes actives ne diffère pas de façon très marquée de celui des femmes inactives.

Tableau 3  
Nombre d'heures de travail domestique des femmes selon les conditions d'activité

Ville	Actif	Chômeur BIT	Chômeur (définition large)*	Inactif	Total
Cotonou	20,4	18,1	27,7	13,6	17,8
Ouagadougou	16,6	21,8	24,6	16,1	17,5
Abidjan	13,4	16,6	21,7	11,6	13,3
Bamako	18,2	20,8	18,5	15,1	16,7
Niamey	19,7	18,7	23,2	18,7	19,4
Dakar	13,5	20,5	23,8	15,8	15,9
Lomé	25,1	26,3	27,9	20,3	23,7
Yaoundé	18,2	25,5	27,1	16,4	18,3
Douala	20,5	24,6	30,8	19,0	20,6
Kinshasa	14,4	17,5	16,7	13,8	14,3
Antananarivo	16,4	21,2	30,5	14,0	15,6
<b>UEMOA</b>	<b>16,7</b>	<b>18,9</b>	<b>23,2</b>	<b>14,9</b>	<b>16,4</b>
<b>Total</b>	<b>16,6</b>	<b>20,3</b>	<b>22,1</b>	<b>14,9</b>	<b>16,3</b>

Sources : enquêtes 1-2-3, phases I (voir tableau 1) ; calculs des auteurs.

Note : « chômeur (définition large) » inclut les chômeurs au sens du BIT et les travailleurs « découragés ».

Deux bémols doivent cependant être apportés à ce constat. En premier lieu, les chômeuses (au sens du BIT et au sens large) ont un nombre d'heures de travail domestique supérieur de 3,7 à 5,5 heures, respectivement, à celui des femmes actives. En incluant les chômeuses, l'écart entre actives et inactives se réduit (17,5 vs 14,9 heures par semaine). En second lieu, les écarts constatés entre actives et inactives sont principalement dus aux différences entre les jeunes filles âgées de 10 à 14 ans et essentiellement expliqués par la faible implication des adolescentes actives dans les études par rapport aux inactives du même âge (1,5 et 8,5 heures hebdomadaires consacrées aux études, respectivement). En effet, les jeunes actives font 16,1 heures de travail domestique tandis que les inactives n'en font que 9,4 en moyenne. Pour les femmes âgées de 15 ans et plus, les écarts deviennent non significatifs (0,3 heure). En tout état de cause, les femmes actives ont un temps de travail total (marché/domestique) en moyenne de 5 heures plus élevé que celui de leurs homologues masculins.

On a vu que les inégalités hommes-femmes se traduisent par une forte implication des femmes dans les activités domestiques du ménage, tandis que leur contribution au temps de travail pour le marché demeure non négligeable. Le modèle explicatif proposé par BECKER (1965 et 1981) puis par GRONAU (1977) met l'accent sur les facteurs économiques (coût d'opportunité lié aux différentes dotations de capital humain). Dans cette approche, le ménage est considéré comme une unité où les membres partagent les mêmes préférences ou bien comme un ensemble sous l'égide d'un « dictateur bienveillant » (ILAHI, 2000).

Cependant, l'importance des normes et des rôles sociaux, ignorés par l'approche Becker-Gronau, a été soulignée par divers auteurs. Si les femmes se spécialisent dans les activités domestiques et les hommes dans les activités orientées vers le marché, c'est en raison des normes sociales et des rôles culturellement déterminés et non en raison des facteurs économiques. Ces normes sociales varient selon la religion, le groupe ethnique, la position dans la hiérarchie du ménage, etc. Ainsi, dans leur étude sur le Pakistan, FAFCHAMPS et QUISUMBING (2003) soulignent l'importance de la position occupée dans la hiérarchie du ménage. Ces auteurs trouvent que l'épouse rend compte de la plus grosse part du travail domestique et que, par ailleurs, les brues supportent une plus lourde charge dans les activités domestiques que les filles du chef de ménage. Si les normes sociales prédominent, alors les différences dans le capital humain devraient avoir une influence mineure sur la division du travail selon le genre.

Dans le tableau 4, on constate alors qu'un niveau d'éducation plus élevé est associé à une plus forte contribution des hommes au travail domestique. Quant aux femmes, leur contribution demeure pratiquement la même aussi bien dans les tâches domestiques que dans le travail pour le marché, quel que soit le niveau d'éducation atteint. Ce résultat tend à conforter l'hypothèse du faible rôle des facteurs économiques dans la division du travail domestique/marché selon le genre.

Tableau 4  
Répartition des heures de travail domestique/marché selon les niveaux d'éducation (%)

Éducation	Heures domestiques/ heures de travail du ménage			Heures marché/ heures de travail du ménage		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Aucun niveau scolaire	2,8	27,5	30,3	42,3	27,4	69,7
I à 5 années d'études	5,8	27,5	33,3	37,6	29,1	66,7
6 à 10 années d'études	7,4	28,1	35,5	36,9	27,5	64,5
11 années d'études et plus	8,9	27,4	36,4	37,0	26,7	63,6
<b>Total</b>	<b>6,7</b>	<b>27,7</b>	<b>34,4</b>	<b>37,9</b>	<b>27,7</b>	<b>65,6</b>

Sources : enquêtes 1-2-3, phases I (voir tableau 1) ; calculs des auteurs.

Un des facteurs qui différencie les pays retenus dans l'échantillon est la prédominance de la religion, musulmane pour certains et chrétienne (catholique ou protestante) pour d'autres. Bien entendu, la religion est aussi associée à la composition démographique des ménages (relative prédominance de ménages polygames) et, dans certains pays, à un rôle plus traditionnel de la femme. Dans le tableau 5, on peut constater que la religion musulmane est associée à une plus forte spécialisation des tâches selon le genre, mais ce facteur ne rend pas compte de la forte spécialisation dans les activités domestiques des femmes des autres religions. La part des heures de travail orienté vers le marché est ainsi légèrement inférieure pour les femmes musulmanes que pour celles se déclarant d'autres religions, mais les inégalités proviennent essentiellement de la très faible contribution des hommes musulmans aux activités domestiques qui restent un domaine « réservé » des femmes musulmanes. Les estimations économétriques confirmeront ou non si la religion, toutes choses égales par ailleurs, a un effet sur la division du travail au sein du ménage (voir plus bas).

Tableau 5  
Religion déclarée et division du travail selon le genre (%)

Religion	Heures domestiques/heures de travail du ménage			Heures marché/heures de travail du ménage		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Ménage musulman	3,1	28,0	31,1	43,7	25,2	68,9
Ménage catholique	8,3	28,0	36,3	34,7	29,1	63,7
Ménage protestant	9,0	27,2	36,2	35,5	28,4	63,8
Sans religion	5,9	20,8	26,7	44,0	29,4	73,3
Autres	7,3	28,5	35,7	35,4	28,8	64,3
<b>UEMOA</b>	<b>3,7</b>	<b>26,6</b>	<b>30,3</b>	<b>39,9</b>	<b>29,8</b>	<b>69,7</b>
<b>Total</b>	<b>6,7</b>	<b>27,8</b>	<b>34,5</b>	<b>37,7</b>	<b>27,8</b>	<b>65,5</b>

Sources : enquêtes 1-2-3, phases I (voir tableau 1) ; calculs des auteurs.

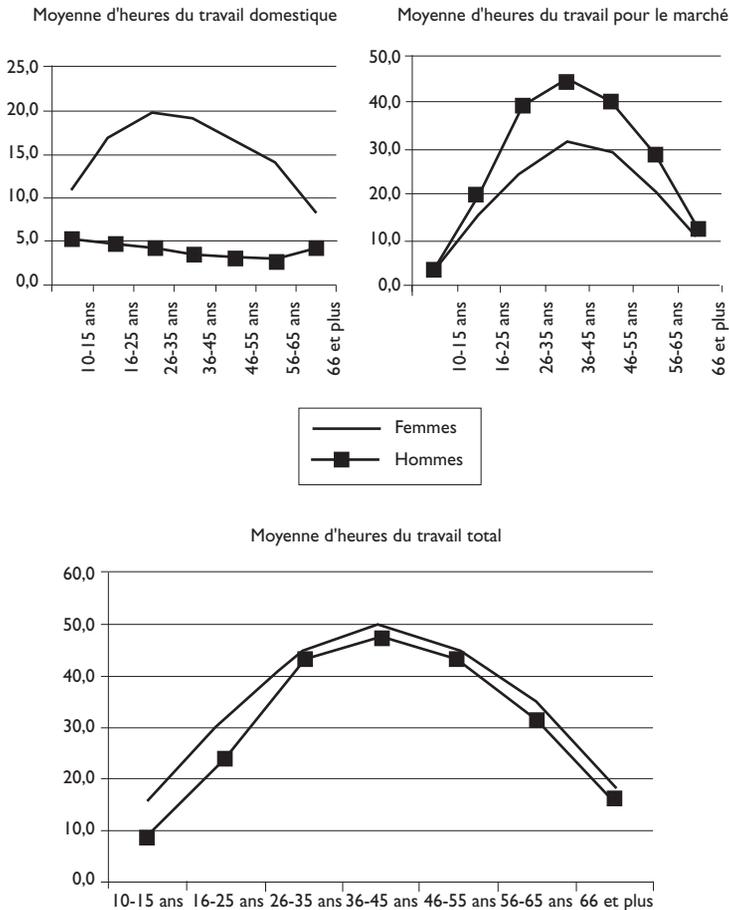


Figure 6  
Heures travaillées (domestiques/marché) suivant le genre et l'âge.

Sources : enquêtes 1-2-3, phases I (voir tableau 1) ; calculs des auteurs.

Les normes sociales s'expriment également à travers les rôles dévolus aux individus suivant les étapes du cycle de vie. Pendant l'âge scolaire (10-14 ans), les enfants se consacrent principalement à leurs études tout en apportant un soutien non négligeable dans les tâches domestiques et, de manière plus marginale, dans le travail pour le marché. Notons également que la division du travail selon le genre se forge depuis le plus jeune âge, car les jeunes filles consacrent deux fois plus de temps aux activités domestiques que les garçons. Alors que le profil du temps dédié aux activités domestiques est relativement plat pour les hommes au cours du cycle de vie (il diminue légèrement lors de l'entrée en union puis se stabilise à ce niveau plus faible), chez les femmes il prend la forme d'une cloche atteignant le sommet dans la tranche 26-35 ans pour diminuer ensuite progressivement lorsque le ménage s'agrandit et que les enfants sont en mesure d'apporter leur contribution (figure 6).

En ce qui concerne le travail orienté vers le marché, la courbe est plus concave pour les hommes que pour les femmes : les différences hommes-femmes se creusent dès l'adolescence et atteignent un maximum lors de l'âge adulte, la période la plus productive (36-45 ans). Le retrait de la vie active est donc plus progressif pour les femmes que pour les hommes. L'entrée dans le marché du travail pour les jeunes (16-25 ans) est problématique à en juger par le faible nombre d'heures de travail pour le marché. Ceci ne s'explique que marginalement par la prolongation des études au-delà du secondaire (le nombre moyen d'années d'études pour cette tranche d'âge est en effet de 8 et 6 ans seulement pour l'ensemble des dix pays et l'UEMOA, respectivement). Deux facteurs jouant avec des intensités différentes pour les hommes et les femmes sont vraisemblablement à l'œuvre : dans le cas des hommes, il s'agit du manque d'opportunités d'emploi salarié compte tenu du faible niveau de recrutement des secteurs privé et public et des faibles qualifications des travailleurs entrant sur le marché ; dans le cas des femmes, cette faiblesse s'explique par l'importance du temps consacré aux tâches domestiques elle-même liée à l'arrivée des enfants en bas âge, exclusivement à leur charge. Lorsqu'on additionne le temps de travail domestique au temps de travail orienté vers le marché, les inégalités s'amenuisent pour la population âgée de plus de 25 ans. Les inégalités selon le genre dans la répartition du temps de travail total sont donc plus fortes dans le cas des jeunes et des enfants. Au total, à tous les âges de la vie, les femmes travaillent plus que les hommes.

La figure 7 suggère qu'en moyenne la position dans le ménage joue un rôle mineur dans la spécialisation des femmes dans les activités domestiques. En

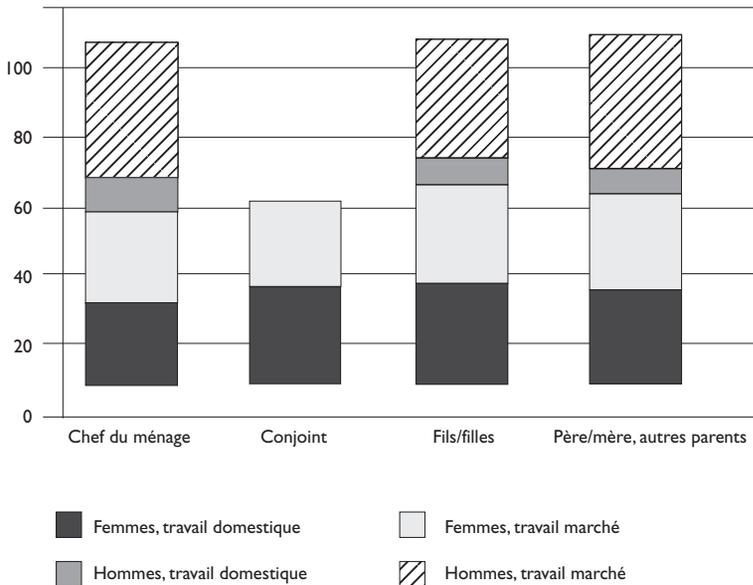


Figure 7

Position dans le ménage et division du travail domestique/marché.

Sources : enquêtes 1-2-3, phases I (voir tableau I) ; calculs des auteurs.

effet, tant les chefs de ménage femmes que les épouses ou les filles consacrent une part plus importante que leurs homologues masculins aux activités domestiques. La position dans le ménage pour les femmes joue seulement à la marge sur la répartition du temps de travail domestique ou de marché. Il est cependant intéressant d'examiner de plus près le rôle des autres parents car ils apportent une contribution significative aussi bien au travail de marché que domestique réalisé par le ménage (ils rendent compte respectivement de 16,3 %, 14,5 % et 15,1 % du temps de travail domestique, de marché et total du ménage). Il est probable que cette catégorie recouvre des formes déguisées de travail forcé (enfants confiés faisant office de domestiques au service des ménages).

Le taux de participation ou d'activité est le pourcentage d'individus en âge de travailler qui ont un emploi ou qui sont en recherche active d'emploi. Le tableau 6 synthétise les différences induites lorsque l'on étend cette définition de façon à prendre en compte le travail domestique dans le taux de participation des femmes, leur contribution au temps de travail total et aux revenus du ménage. Tandis que les deux premiers indicateurs ont été construits à partir des données collectées par les enquêtes 1-2-3, dans le cas de la contribution du travail domestique aux revenus du ménage il est nécessaire de faire une imputation. L'inexistence en Afrique d'un marché développé de biens et services pouvant se substituer au travail domestique nous incite ainsi à imputer au travail domestique la rémunération horaire correspondant au smic dans chacun des pays.

Tableau 6  
Contribution économique des femmes à l'activité économique  
en considérant ou non le travail domestique (%)

Ville	Participation		Temps de travail		Revenus	
	Sans travail domestique	Avec travail domestique	Sans travail domestique	Avec travail domestique	Sans travail domestique	Avec travail domestique
Cotonou	61,1	89,4	51,0	59,8	30,9	42,9
Ouagadougou	57,2	84,6	37,6	52,8	25,7	42,1
Abidjan	62,1	84,4	43,7	53,7	26,7	35,2
Bamako	49,0	79,7	35,2	51,7	23,0	34,1
Niamey	43,7	83,2	30,1	51,6	22,5	38,1
Dakar	48,0	82,8	35,5	52,7	26,9	42,6
Lomé	69,1	95,3	49,8	59,3	32,1	43,2
Yaoundé	51,2	95,7	37,2	49,0	30,6	37,1
Douala	57,6	96,2	37,2	49,5	26,7	34,7
Kinshasa	41,0	86,5	43,1	55,9	33,1	45,3
Antananarivo	54,5	94,6	44,2	52,3	35,9	41,9
<b>UEMOA</b>	<b>56,4</b>	<b>84,9</b>	<b>41,5</b>	<b>54,4</b>	<b>26,7</b>	<b>38,2</b>
<b>Total</b>	<b>51,5</b>	<b>88,0</b>	<b>41,2</b>	<b>53,5</b>	<b>27,9</b>	<b>38,1</b>

Sources : enquêtes 1-2-3, phases I (voir tableau 1) ; calculs des auteurs.

Le taux d'activité féminine augmenterait de 70 % (passant de 51,5 % à 88 %) en moyenne, pour l'ensemble des pays considérés, si les heures de travail dans la production de biens et services domestiques par les membres du ménage étaient prises en compte. Par la même occasion, les fortes disparités entre pays du taux de participation féminine se verraient considérablement réduites. Il convient également de souligner que la participation des femmes serait supérieure à celle des hommes sans exception dans tous les pays de notre échantillon (de 13 % en UEMOA et de 11 % pour l'ensemble des pays). On retrouve ce même résultat si l'on considère la contribution des femmes au temps de travail total : l'inclusion du temps de travail domestique dans le total du temps de travail des ménages fait apparaître l'apport prépondérant des femmes dans les heures de travail.

Si l'on ne considère que le revenu total du travail (activités principale et secondaire), 28 % du revenu total des ménages est assuré par les femmes. Cependant, si l'on tient compte des revenus imputés au travail domestique (en fonction du revenu horaire minimum) selon les heures déclarées dans ces activités, alors la contribution des femmes au revenu total des ménages passe de 28 % à 38 %. Lorsqu'on regarde les montants absolus, on constate que le revenu potentiel provenant de l'activité domestique dépasse le revenu provenant de l'activité marché dans l'UEMOA (sauf dans le cas du Cameroun et de Madagascar).

## Modèle et estimation économétrique sur les déterminants de l'allocation du temps

Dans cette section, on cherche à expliquer la division du temps de travail selon le genre au sein de chaque ménage. On examine aussi bien la répartition du travail domestique que celle du travail pour le marché. Nous postulons que, dans les pays africains, ce sont les normes sociales plus que les facteurs économiques qui déterminent la division du travail au sein du ménage (travail domestique/marché). Les facteurs économiques liés au capital humain jouent à la marge, compte tenu du très faible niveau d'instruction et du manque d'opportunités d'emplois formels.

Nous suivons ici l'approche proposée par HERSCH et STRATTON (1994) dans leur étude sur les couples actifs aux États-Unis et utilisée également par ANXO *et al.* (2002) dans leur étude comparative des couples en France et en Suède. Une différence importante par rapport à ces travaux est que nous analysons la division du travail selon le genre pour l'ensemble des membres du ménage car, dans les pays en développement, les enfants accomplissent non seulement une partie du travail domestique mais certains participent aussi au marché du travail. La prévalence des familles élargies (42 % des ménages dans notre échantillon) et

l'existence de la polygamie (3 % des ménages, soit 110 000 ménages) justifie également de considérer l'ensemble des membres âgés de 10 ans et plus dans notre analyse<sup>8</sup>.

Concrètement, la variable dépendante de la première équation est la contribution relative des femmes au travail domestique (travail vers le marché) et, dans les deux équations suivantes, la variable dépendante est le temps total de travail des hommes et celui des femmes dans les activités domestiques (orientées vers le marché).

Les variables dépendantes (part relative hommes/femmes et temps de travail hebdomadaire dans le travail domestique, travail pour le marché) sont des variables dont la valeur est bornée (censurée) à gauche et varie entre 0-100 % dans un cas et entre 0 et 113 heures (le temps de loisir a été obtenu par résidu). Ainsi, les MCO produisent des résultats biaisés<sup>9</sup>. Une estimation de type Tobit censuré à gauche et à droite semble donc plus appropriée. Le modèle Tobit présuppose que les mêmes variables déterminent aussi bien la probabilité qu'une observation soit censurée ou non que les valeurs des observations non censurées. Plus encore, l'effet marginal d'une variable est contraint d'avoir le même signe pour ces deux types d'observations. Dans la mesure où les individus avec une valeur zéro présentent des caractéristiques particulières (leur non-participation n'est pas aléatoire), alors les coefficients estimés présentent des biais, même en tenant compte des valeurs censurées.

Le modèle proposé par Heckman (appelé aussi Heckit) relaxe ces hypothèses en tenant compte, d'une part, du possible biais de sélection (estimant la probabilité d'observer une valeur différente de zéro) et, d'autre part, des déterminants des valeurs supérieures à zéro. Ainsi, par exemple, dans le modèle estimé plus bas, le nombre d'enfants en bas âge dans le ménage peut ne pas avoir d'impact sur le nombre d'heures consacrées aux activités orientées vers le marché tout en ayant une incidence négative sur la participation à ces activités (et positive sur les heures de travail domestique). On apprécie le bien-fondé du modèle Heckit en fonction de la valeur du coefficient du ratio de Mills. Une valeur statistiquement différente de zéro indique la présence d'un biais de sélection invalidant l'estimation Tobit.

Dans un premier temps, pour chaque dimension du travail (domestique, orienté vers le marché), trois équations seront estimées. Dans la 1<sup>re</sup> équation, la variable dépendante est la contribution relative des femmes (hommes) dans le travail domestique. Les deux autres équations cherchent à préciser les déterminants du temps de travail domestique (marché) séparément pour les hommes et pour les femmes. La 1<sup>re</sup> équation explique donc la division du travail selon le genre, tandis que les deux autres sont indispensables pour mieux interpréter la manière dont cette division varie selon les caractéristiques des individus et des ménages

8. C'est l'approche également adoptée par SKOUFIAS (1993) dans son étude sur les déterminants de la division du travail des ménages ruraux en Inde.

9. Près de la moitié des individus (52,2 %) ont 0 heure de travail pour le marché, 44,3 % déclarent également 0 heure de travail domestique et 21,9 % déclarent 0 heure de travail total.

auxquels ils appartiennent. Ainsi, par exemple, un accroissement de la contribution des hommes les plus éduqués au travail domestique peut provenir d'une diminution du temps absolu du travail domestique des femmes éduquées, sans que le temps de travail domestique total augmente.

## Résultats des estimations

Les effets marginaux estimés à travers le modèle Tobit sont présentés dans l'annexe 2. Bien que les tests de normalité et d'hétéroscédasticité<sup>10</sup> des résidus aient rejeté l'hypothèse de normalité des résidus et que les coefficients du ratio de Mills soient significatifs dans la plupart des cas, on ne retiendra dans nos commentaires que les résultats du modèle Tobit. Ceci en raison des difficultés rencontrées dans la spécification de l'équation de sélection et des valeurs des coefficients estimés peu plausibles. Ces résultats doivent donc être considérés comme une première tentative d'estimation. On commentera d'abord les résultats concernant le travail domestique et ensuite le travail orienté vers le marché.

On remarque en premier lieu un fort impact de l'âge sur la division du travail domestique selon le genre. Les femmes accomplissent un plus grand nombre d'heures de travail domestique entre 16 et 25 ans (0,8 heure de plus que les femmes âgées de 26 à 45 ans), période où elles ont quitté l'école, sont en couple et sont susceptibles d'avoir des enfants en bas âge. Le temps consacré au travail domestique se réduit légèrement (-2,4 heures) d'abord entre 46 et 56 ans puis, de façon plus importante, après 55 ans (7,1 heures en moins par rapport aux femmes âgées entre 26-45 ans), période dans laquelle elles se retrouvent souvent à la tête de leur ménage ou font partie des ménages étendus. Si l'on se réfère à la contribution relative des femmes au travail domestique, on constate qu'elle suit une tendance similaire à celle du nombre absolu d'heures de travail domestique féminin. Ce résultat est dû en bonne partie au fait que les hommes réalisent un très faible nombre absolu d'heures de travail domestique et que celui-ci varie peu au long du cycle de vie des hommes. Les hommes effectuent plus de travail domestique lorsqu'ils sont très jeunes, sous l'autorité des aînés (enfants de 10 à 15 ans). Dans le cas des femmes, c'est l'inverse : elles réalisent un moindre nombre d'heures de travail domestique aux deux extrêmes de leur cycle de vie tandis que, pendant leur période la plus productive, elles cumulent travail domestique et travail pour le marché.

La position dans le ménage joue aussi un rôle très important dans la division du travail selon le genre. Ainsi, les femmes apportent leur plus forte contribution au ménage lorsqu'elles sont en situation de conjoint. Inversement, leur contribution relative est plus faible si elles sont filles et mère du chef de ménage. Une hiérarchie semble se dessiner, de sorte que le temps de travail domestique diminue lorsqu'on progresse de la périphérie au cœur du ménage. Ainsi donc, les filles et la mère du chef du ménage effectuent un nombre d'heures de travail

10. On parle d'hétéroscédasticité lorsque l'écart de l'observation à la moyenne estimée par le modèle économétrique a une variance qui n'est pas constante et qui dépend des caractéristiques de l'individu.

domestique plus faible (-2,2 et -5,7 heures, respectivement par rapport au chef de ménage) que les autres parents et femmes non apparentées (-0,64 et +1,9 heures). Les fils contribuent presque autant (0,16 heure) que le chef et, enfin, les autres parents et non-parents hommes consacrent au travail domestique un peu moins d'une demi-heure et une heure, respectivement par rapport au chef du ménage homme. S'agit-il d'une manière de rétribuer l'hébergement ou peut-être s'agit-il d'enfants confiés ? Des études qualitatives sont nécessaires pour répondre à cette question (voir aussi le chapitre 12).

Le type de ménage joue aussi un rôle important dans la division du travail. La contribution individuelle des femmes dans un ménage élargi est moindre par rapport aux autres types de ménages, le travail domestique y étant réparti en un plus grand nombre de personnes et les individus à la périphérie du ménage apportant une contribution plus importante aux tâches domestiques. Les femmes dans les ménages polygames voient réduire leur contribution relative et absolue au temps de travail domestique. Naturellement, la présence de domestiques dans le ménage diminue de manière importante (-2,3 heures) le nombre d'heures de travail domestique effectuées par les femmes et, de façon modérée, celui réalisé par les hommes (-0,65 heure). La diminution de la contribution relative des femmes au travail domestique par rapport à la part des hommes (-0,22 heure) est faible et non significative.

La composition démographique du ménage affecte de manière très nette la contribution relative des femmes au travail domestique. Un plus grand nombre de femmes dans le ménage réduit leur contribution, particulièrement lorsque celles-ci sont jeunes (entre 10 et 25 ans). Un plus grand nombre d'enfants en très bas âge (moins de 10 ans) accroît la part des femmes dans le travail domestique. Ceci résulte du surcroît de temps consacré par les femmes aux petits enfants alors que, pour les hommes, la présence d'enfants en bas âge n'implique nullement un surcroît de travail domestique. La division du travail domestique selon le sexe se modifie très marginalement avec l'arrivée d'hommes adultes dans le ménage.

La religion en général n'a pas d'impact significatif, ni sur la division du travail domestique entre hommes et femmes, ni sur le temps absolu de travail domestique des femmes. Le seul effet décelable concerne les individus se réclamant de confession musulmane, mais cet effet est relativement modeste. En effet, les femmes musulmanes assument une part plus importante du temps total consacré par le ménage aux activités domestiques, et ceci est le résultat du moindre temps consacré aux activités domestiques par les hommes de confession musulmane et non d'un surcroît d'heures de travail domestique pour les femmes. Par ailleurs, rien ne semble distinguer les autres religions entre elles. La religion musulmane apparaît donc comme l'un des canaux – assez secondaire – à travers lequel les normes et pratiques sociales concernant le rôle de l'homme semblent se cristalliser. L'appartenance à l'ethnie dominante n'a pas d'incidence sur la division du travail domestique selon le genre, ni sur le temps de travail domestique des femmes. En revanche, ce facteur contribue à une diminution assez

modeste (-0,21 heure) du temps de travail domestique des hommes. On peut supposer que la variable « appartenance ethnique » est aussi une variable *proxy* des normes sociales, partiellement prise en compte déjà par la religion. Les hommes appartenant à l'ethnie dominante disposeraient donc d'un surcroît de pouvoir au sein du ménage leur permettant de réduire le temps consacré au travail domestique.

Contrairement à ce qui était attendu, l'accès aux services publics n'a aucun effet significatif sur la division du travail domestique selon le genre. Ceci s'explique par le fait que l'accès à l'eau et à l'électricité diminue dans des proportions similaires aussi bien le travail domestique des femmes que celui des hommes. L'impact de cet accès est donc la diminution du temps total de travail domestique pour le ménage dans son ensemble plutôt qu'une réallocation du travail selon le genre. La possession d'appareils électroménagers (cuisinière électrique/gaz) ne modifie pas non plus la division du travail selon le sexe au sein du ménage et n'a également pas d'effet sur le temps absolu de travail des hommes et des femmes. La richesse du ménage, mesurée par la possession de véhicules ou par le nombre de pièces dans le logement, n'a pas d'impact direct sur la division du travail. La taille du logement a une incidence positive sur le temps de travail des hommes à qui revient généralement la tâche d'effectuer les réparations du logement, mais aucun impact sur celui des femmes. En revanche, la possession d'un véhicule (voiture) réduit d'un peu plus d'une heure (-1,5) le temps de travail domestique des femmes et d'une demi-heure (-0,5) celui des hommes. Il en résulte une division du travail légèrement plus favorable (-0,4 heure) pour les femmes, mais cet impact n'est pas statistiquement significatif.

La division sexuelle du travail domestique est plus équitable à mesure que la femme progresse dans l'échelle scolaire. De plus, ce rééquilibrage en faveur des femmes s'améliore de manière plus que proportionnelle à chaque palier du niveau d'études. Cependant, comme pour la religion, la réduction des inégalités procède pratiquement d'un ajustement quasi unilatéral des heures de travail domestique. En effet, tandis que les femmes les plus éduquées (ayant atteint le cycle supérieur) voient leur temps de travail domestique diminuer de 2,4 heures par rapport aux femmes n'ayant pas fréquenté l'école, cette réduction passe, respectivement, à 2,1 et 1,5 heures quand elles ont été scolarisées (1 à 5 ans de scolarité et 6 à 10 ans de scolarité). Pour ce qui est des hommes, la progression va dans le sens opposé : plus ils sont éduqués, plus ils participent au travail domestique. Cependant, les effets marginaux sont assez faibles : les hommes n'ayant aucun niveau d'études font à peine un peu moins d'une demi-heure de travail hebdomadaire de plus par rapport aux hommes ayant plus de 10 années d'études (0,22 et -0,15 heure pour ceux ayant été en primaire et secondaire, respectivement). En somme, l'éducation ne contribue que modérément à l'amélioration de l'équité dans la division du travail selon le genre, et ceci opère davantage à travers la réduction du temps de travail des femmes que par un accroissement de celui des hommes.

Contrairement aux résultats présentés dans le tableau 6, la participation au marché du travail implique une diminution de la part de travail domestique effectué par les femmes. Ceci est le résultat d'un moindre nombre d'heures de travail domestique effectuées par les femmes (-1,61) mais aussi par les hommes (-0,31). Le temps de travail domestique total est donc plus faible dans le cas des ménages où la femme participe au marché du travail. Le niveau de revenu horaire prédit n'a d'impact significatif ni sur la division du travail domestique selon le genre, ni sur le temps de travail domestique des hommes et des femmes.

Concernant maintenant la division selon le genre du travail orienté vers le marché, on retrouve des résultats similaires à ceux concernant la division du travail domestique. On mettra ici l'accent sur les différences observées. Les écarts sont plus forts pour les femmes dans les tranches d'âge 10-15 ans et 56 ans et plus, c'est-à-dire aux deux extrêmes du cycle de vie (quand les rôles sont assignés au sein du ménage et quand les femmes participent plus faiblement au travail orienté vers le marché). Le conjoint, lorsqu'il est une femme, contribue seulement 2 heures de moins au travail pour le marché que le chef de ménage, tandis que les personnes non apparentées arrivent en troisième position et constituent de ce fait un apport précieux à l'économie du ménage. Le gradient concernant le niveau d'études est toujours négatif : plus le niveau d'éducation est élevé, moindres sont les heures de travail pour le marché. Hommes et femmes non qualifiés (sans aucun niveau d'instruction) effectuent 8,5 et 3,2 heures de plus respectivement que leurs homologues ayant 11 ans et plus d'éducation. L'impact du niveau d'éducation est donc relativement fort pour les hommes et assez modéré pour les femmes. Le fait de participer au travail domestique réduit la participation relative des femmes dans le total d'heures travaillées pour le marché mais aussi le nombre absolu d'heures de travail pour le marché des femmes et des hommes (-1,0 et -1,9 heures respectivement).

La religion musulmane est associée de façon assez significative à une moindre contribution des femmes au temps de travail de marché de l'ensemble du ménage, et ceci sous le double impact d'un moindre nombre d'heures qu'elles effectuent par rapport au reste des religions et d'un nombre d'heures plus important pour les hommes. Le fait d'appartenir ou non à l'ethnie dominante n'a pas d'impact significatif sur la division du travail.

La structure démographique du ménage a un impact assez marqué sur la division du travail orienté vers le marché selon le genre. L'accroissement du nombre de membres dépendants en bas âge (enfants âgés de moins de 5 ans) diminue la contribution relative et absolue des femmes, tandis que l'accroissement du nombre des personnes âgées dépendantes (âgés de plus de 55 ans) implique une augmentation des heures de travail pour les hommes dans le cas de personnes âgées de sexe masculin et, inversement, s'agissant des femmes. Le nombre d'heures de travail pour le marché diminue tant pour les hommes que pour les femmes quand le nombre d'adultes hommes s'accroît dans le ménage. L'accroissement du nombre d'adultes femmes et d'adolescentes permet aux

femmes d'accroître le nombre d'heures pour le marché, du fait sans doute de l'allègement de la charge du travail domestique. Elle implique en même temps une très légère diminution des heures de travail pour le marché des adultes hommes (-0,2 et -0,7 heure pour le nombre d'adultes femmes âgées de 18-25 ans et de 26-55 ans respectivement). Finalement, concernant les effets spécifiques géographiques, Cotonou et Lomé se distinguent par la contribution nettement plus importante des femmes au travail pour le marché, acquise grâce à un plus grand nombre d'heures, alors que leurs homologues hommes effectuent un nombre d'heures modérément supérieur à celui des autres pays (à l'exception de Madagascar et du Cameroun).

## Conclusion

Le travail domestique, qui demeure largement invisible dans la comptabilité nationale et dans les indicateurs du marché du travail, représente en moyenne près d'un tiers du temps de travail total pour les dix pays considérés dans cette étude. Plus encore, le temps consacré au travail domestique est supérieur à celui dédié au travail dans le secteur formel. Nous avons constaté de fortes disparités entre pays aussi bien dans le temps de travail total que dans sa composition domestique/marché. Malgré un taux de participation plus faible sur le marché du travail, les femmes rendent compte, en moyenne, de plus de la moitié (56 %) de la totalité du temps de travail du ménage (62 % dans le cas des pays de l'UEMOA). Contrairement aux autres régions, en Afrique subsaharienne, il n'y a pas de « spécialisation » des femmes exclusivement sur les activités domestiques. Les femmes assurent 43 % du temps de travail de marché au sein des ménages (mais 89 % du travail domestique). Les femmes consacrent la plupart de leur temps (60 %) au marché et 40 % restant au travail domestique. Plusieurs facteurs sont corrélés aux inégalités dans la division du travail selon le genre. Les normes sociales, mesurées à travers diverses variables, jouent un rôle déterminant. Ainsi, la position relative dans le ménage, la classe d'âge et, dans une moindre mesure, la religion ont toutes un impact significatif sur la division du travail selon le genre, non seulement sur le travail domestique mais aussi sur celui orienté vers le marché. Les différences de niveaux d'éducation sont des déterminants significatifs de la division du travail domestique/marché selon le genre, mais leur impact est relativement modéré et le gradient selon le niveau d'éducation n'est pas très prononcé. Le type de ménage ainsi que sa structure démographique jouent aussi un rôle important dans la division du travail. Les ménages élargis, polygames, ou comptant un plus grand nombre d'adultes ont une division du travail selon le genre différente de celle des ménages constitués par des couples avec des enfants en bas âge ou monogames. Contrairement à ce qui était attendu, l'accès aux services publics n'a aucun effet discernable sur

la division du travail domestique selon le genre. Enfin, les différences entre pays demeurent significatives une fois pris en compte les caractéristiques observables des individus et de leur ménage.

L'analyse présentée ici peut être étendue dans plusieurs directions. Tout d'abord, elle constitue un premier pas vers la prise en compte du travail domestique dans les estimations du PIB et aussi dans les indicateurs du marché du travail. Cette analyse apporte aussi un éclairage sur la question des inégalités intra-ménage dans une dimension centrale qui touche au rôle et à la place des femmes dans les sociétés africaines. D'autres dimensions des inégalités intra-ménage restent à explorer et à relier entre elles (notamment la scolarité filles/garçons, l'accès à la santé, etc.). Nous n'avons pas pris en compte, faute de données en panel, l'hétérogénéité individuelle. Ceci est possible dans le cas de Madagascar pour lequel il existe un panel de ménages/individus issu des *enquêtes 1-2-3*. Une autre piste intéressante à suivre consisterait à lier la perception du bien-être et les inégalités intra-ménage dans la division du temps de travail. On pourrait ainsi mieux comprendre pourquoi de telles inégalités perdurent.

## Annexe I

Moyenne d'heures hebdomadaires selon le type d'activité et la localité

Ville	Travail domestique, garde d'enfants	Collecte de bois, d'eau, courses au marché	Construction de son habitat	Études	Travail pour la communauté	Travail dans activité principale	Travail dans activité secondaire	Total
Cotonou	8,3	3,1	0,0	3,5	0,1	26,0	1,0	42,1
Ouagadougou	7,3	2,0	0,0	1,1	0,1	23,0	0,7	34,2
Abidjan	5,8	1,6	0,0	5,0	0,1	26,9	0,4	39,8
Bamako	7,3	1,7	0,1	0,4	0,1	21,3	0,7	31,5
Niamey	9,1	1,7	0,1	2,0	0,1	19,3	0,7	33,0
Dakar	7,5	1,3	0,1	1,6	0,2	19,9	0,3	30,9
Lomé	11,5	3,9	0,1	2,1	0,4	30,3	0,9	49,2
Yaoundé	9,0	3,3	0,1	4,7	0,5	22,5	0,9	41,1
Douala	9,9	3,3	0,2	3,6	0,3	24,3	1,0	42,6
Kinshasa	6,4	2,5	0,1	2,9	0,3	16,5	0,4	29,1
Antananarivo	6,1	4,0	1,3	9,9	0,1	24,1	0,8	46,4
<b>UEMOA</b>	<b>7,4</b>	<b>1,9</b>	<b>0,1</b>	<b>2,8</b>	<b>0,1</b>	<b>24,1</b>	<b>0,6</b>	<b>37,0</b>
<b>Total</b>	<b>7,4</b>	<b>2,5</b>	<b>0,2</b>	<b>3,6</b>	<b>0,2</b>	<b>21,9</b>	<b>0,6</b>	<b>36,4</b>
Structure (total)	20,4 %	6,8 %	0,5 %	9,9 %	0,6 %	60,2 %	1,7 %	100 %
Structure (UEMOA)	20,1 %	5,2 %	0,2 %	7,5 %	0,4 %	65,2 %	1,5 %	100 %

Sources : enquêtes 1-2-3, phases I (voir tableau I) ; calculs des auteurs.

# Annexe 2

Modèles Tobit censurés à gauche et à droite. Effets marginaux évalués à la valeur moyenne des variables explicatives

Variables explicatives	% heures domestique femmes/total heures domestiques ménage (1)	Heures travail domestique femmes (2)	Heures travail domestique Hommes (3)	% heures marché femmes/total heures marché (4)	Heures travail marché Femmes (5)	Heures travail marché Hommes (6)
<b>Âge (réf. 26-45 ans)</b>						
Âge 10-15 ans	-3,92***	-3,27***	1,17***	-21,48***	-19,44***	-28,71***
Âge 16-25 ans	6,24***	0,78***	0,94***	-9,16***	-7,71***	-9,01***
Âge 46-55 ans	-10,06***	-2,41***	-0,28***	-0,79**	-0,35	-2,56***
Âge 56 ans et plus	-19,33***	-7,12***	-0,11	-12,44***	-9,63***	-18,88***
<b>Lien avec le chef de ménage (réf. chef du ménage)</b>						
Conjoint	6,43***	3,37***	1,86***	-11,41***	-1,99***	-3,39*
Fils/fille	-17,08***	-2,19***	0,16	-15,74***	-5,37***	-11,07***
Père/mère du chef	-15,22***	-5,66***	-1,53**	-16,64***	-8,63***	-17,26***
Autre parent	-10,93***	-0,64**	0,45***	-11,97***	-3,07***	-6,96***
Autre personne non apparentée	-1,52	1,86***	1,00***	-9,51***	-0,43	-4,16***
<b>Niveau d'études (réf. 11 ans et plus)</b>						
Aucun niveau	2,42***	3,30***	-0,45***	0,33	3,23***	8,54***
1 à 5 années d'études	2,08***	2,33***	-0,22***	0,74**	2,64***	8,73***
6 à 10 années d'études	1,51***	1,53***	-0,15**	-1,16***	0,12	3,36***
<b>Marché du travail</b>						
Revenu horaire prédit	0,00	0,00	0,00	0,00***	0,00***	0,00***
Actif occupé (éq. 1-3) Actif domestique (éq. 4-6)	-3,05***	-1,61***	-0,31***	-0,71***	-1,01***	-1,93***
<b>Religion (réf. autres religions)</b>						
Religion musulmane	1,17**	-0,01	-0,70***	-1,40***	-0,76**	1,76***
Religion catholique	-0,18	-0,03	-0,01	-0,32	-0,25	-0,56
Religion protestante	-0,27	0,31	0,03	-0,46	-0,44	-0,67
Sans religion	-1,72	-0,85	-0,02	0,09	0,67	1,55**
Ethnie dominante	-0,22	-0,19	-0,23***	0,12	0,25	0,39*
<b>Structure démographique du ménage</b>						
Nb d'enfants âgés 0-5 ans	1,03***	0,41***	0,00	-0,29***	-0,39***	0,64***
Nb d'enfants âgés 6-9 ans	0,30**	0,15**	-0,02	0,18	0,03	0,07
Nb d'enfants/adolesc. hommes âgés 10-17 ans	-2,09***	0,05	0,03	-0,19*	0,12	-0,30***
Nb d'enfants/adolesc. femmes âgées 10-17 ans	-5,49***	-0,40***	-0,14***	-0,26***	0,31***	-0,03
Nb d'adultes hommes âgés 18-25 ans	-0,68***	-0,07	-0,15***	-0,97***	0,06	0,68***
Nb d'adultes femmes âgées 18-25 ans	-5,24***	-0,89***	-0,21***	-0,10	0,88***	-0,21*

<b>Variables explicatives</b>	<b>% heures domestique femmes/total heures domestiques ménage (1)</b>	<b>Heures travail domestique femmes (2)</b>	<b>Heures travail domestique Hommes (3)</b>	<b>% heures marché femmes/total heures marché ménage (4)</b>	<b>Heures travail marché Femmes (5)</b>	<b>Heures travail marché Hommes (6)</b>
Nb d'adultes hommes âgés 26-55 ans	0,09	0,18**	0,04	-1,90***	-0,30***	-0,32***
Nb d'adultes femmes âgées 26-55 ans	-3,70***	-0,62***	-0,22***	-1,31***	-0,03	-0,65***
Nb d'adultes hommes âgés 56 ans et plus	1,01***	0,28*	0,10	1,57***	0,26	1,68***
Nb d'adultes femmes âgées 56 ans et plus	-0,58*	-0,13	-0,10	0,72***	0,20	-1,45***
<b>Type de ménage (réf. couple avec enfants)</b>						
Couple sans enfants	18,19***	-0,63*	-0,04	0,18	-1,32***	0,90*
Monoparental nucléaire	1,75***	0,27	-0,09	5,91***	0,97**	0,64
Monoparental élargi	-6,28***	0,18	-0,11	-0,49	0,37	1,08**
Couple élargi	-6,63***	-0,15	0,16**	0,55**	1,31***	0,38
Nb de conjoints dans le ménage	-2,69***	-0,51***	-0,47***	-0,95***	-1,04***	-0,06
A du personnel domestique	-0,22	-2,25***	-0,65***	1,44***	1,10***	-0,77
<b>Accès aux services publics (= 1 a accès)</b>						
Électricité	0,08	-0,31**	-0,24***	-1,05***	-1,25***	-0,81***
Eau	-0,01	-0,53***	-0,23***	-0,33	-1,13***	-1,53***
Cuisinière élec., gaz ou pétrole	0,07	0,09	0,11	-0,34	-0,62***	-0,48*
Nb de pièces dans logement	-0,06	0,01	0,04***	-0,06	-0,16***	-0,13**
Ménage possède voiture	-0,41	-1,51***	-0,52***	-1,58***	-1,13***	0,65**
Ménage possède vélo ou moto	-0,13	0,21	0,09	-0,28	0,92***	1,43***
Ménage possède réfrigérateur	-0,61*	-0,48***	-0,08	0,41*	0,20	-0,75***
<b>Capitales (réf. Antananarivo)</b>						
Cotonou	5,67***	0,46	-2,01***	2,88***	1,99***	-2,92***
Ouagadougou	4,22***	-1,60***	-4,54***	-1,79***	-4,72***	-5,62***
Abidjan	5,92***	-3,33***	-4,72***	0,95*	0,20	-3,67***
Bamako	5,61***	-2,73***	-4,80***	-1,25**	-4,30***	-6,08***
Niamey	3,86***	-0,58*	-3,80***	-5,00***	-8,26***	-5,60***
Dakar	2,66***	-0,96***	-4,09***	-3,74***	-6,23***	-2,97***
Lomé	4,90***	3,98***	-0,79***	2,85***	2,51***	-1,13**
Yaoundé	1,89**	1,84***	-0,10	-1,67	-2,51***	-0,44
Douala	1,95***	2,37***	-0,27*	-0,60	-1,05**	0,76
Kinshasa	2,43***	-2,06***	-2,73***	-0,26	-2,25***	-10,66***
Observations	42 522	45 311	42 980	42 189	45 311	42 980
Observations non-censurées	28 359	34 247	14 346	15 984	18 323	22 746

Sources : enquêtes I-2-3, phases I (voir tableau I) ; calculs des auteurs.

Éditeurs scientifiques

Philippe De Vreyer François Roubaud

# Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne



# Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne

*Éditeurs scientifiques*

Philippe DE VREYER, François ROUBAUD

**IRD Éditions**

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

**AFD**

AGENCE FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Marseille, 2013

*La version anglaise de cet ouvrage est publiée dans la série « Africa Development Forum », dirigée par l'Agence française de développement et la Banque mondiale. Créée en 2009, cette collection pluridisciplinaire est consacrée aux grands enjeux sociaux et économiques du développement en Afrique subsaharienne.*

*Pour plus d'informations : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2150>*

### **Coordination et préparation éditoriale**

Catherine Plasse

### **Mise en page**

Desk (53)

### **Maquette de couverture et réfection des illustrations**

Michelle Saint-Léger

### **Maquette intérieure**

Pierre Lopez

### **Illustration de couverture**

Michelle Saint-Léger

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD/AFD, 2013

ISBN : 978-2-7099-1736-0